



ANIMER DES GROUPES DE PAROLE D'ENFANTS DE PARENTS SÉPARÉS

Lundi 11 ; mardi 12 & mercredi 13 mars 2024

Savoir susciter l'expression des enfants, savoir les écouter, savoir comprendre ce qu'ils disent et tenter de décoder leurs besoins réels sont des objectifs importants pour les professionnels oeuvrant auprès des familles séparées.

Nous avons constaté que les enfants sont trop souvent mis à l'écart du processus de médiation familiale alors qu'ils ont tant besoin d'être entendus par un professionnel neutre et formé à l'écoute des enfants. C'est pourquoi Lorraine Fillion a mis en place, à Montréal, il y a plus de trente ans ces groupes de soutien et d'entraide et viendra transmettre son expérience avec les professionnels qui souhaitent mettre en place un groupe en direction des enfants.

Le groupe de parole est un lieu de ressource et de bienveillance où les enfants peuvent rompre l'isolement, reconnaître leurs compétences, partager leurs expériences, réaliser qu'ils ne sont pas uniques, et prendre de l'assurance pour exprimer directement à leurs parents leurs demandes et leurs ressentis.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le stagiaire aura acquis la capacité à :

- ▶ Développer des habiletés pour travailler avec des enfants
- ▶ Utiliser un modèle systémique pour venir en aide à l'enfant
- ▶ Découvrir des techniques et des outils propres à chaque rencontre de groupe tant pour le groupe des 6-9 ans que celui des 10-12 ans
- ▶ Développer des aptitudes et des attitudes propices à l'échange et au partage entre enfants
- ▶ Améliorer le décodage des besoins réels de l'enfant et utiliser de façon stratégique sa parole (ses besoins) afin d'inciter les parents à la prendre en compte
- ▶ Apprendre à mobiliser le parent non demandeur de ce groupe de parole d'enfants
- ▶ Concevoir les étapes et les outils nécessaires pour mettre en place un groupe de parole d'enfants (promotion, matériel requis, partenariat à établir avec les intervenants sociaux et juridiques...)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ▶ Apports théoriques, méthodologiques et résultats de recherches
- ▶ Vidéos
- ▶ Jeux de rôle
- ▶ Exercices individuels et de groupe
- ▶ Discussions de groupe
- ▶ Documentation

CONTENU ET PROGRAMME DE LA FORMATION

La formation portera sur les aspects suivants :

- ▶ Sensibilisation à la dynamique des groupes
- ▶ Exposés théoriques (étapes du groupe, rôle et tâches des enfants, fonction de l'animateur, contenu de chaque séance du groupe, mesures évaluatives de l'impact du groupe, posture de l'animateur : entre distance, écoute active et soutien)
- ▶ Vidéos illustrant les étapes et les outils du groupe avec les enfants
- ▶ Exercices individuels et de groupe
- ▶ Expression graphique
- ▶ Jeux de rôle pour expérimenter quelques stratégies d'animation
- ▶ Échanges entre participants sur les diverses expériences de groupe d'enfants et les outils utilisés.
- ▶ Résultats des recherches faites auprès des parents et des enfants bénéficiaires de groupes de parole.
- ▶ Périodes d'échanges interactives.

08/11/2023

ÉLÉMENTS MATÉRIELS

- ▶ Mise à disposition de tout le matériel informatique et pédagogique nécessaire.
- ▶ Support de cours au format numérique projeté sur écran.
- ▶ Accès à un padlet permettant de consulter et utiliser une banque de données.

FORMATRICE ET RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE

Cette session de formation est placée sous la responsabilité pédagogique de la LFSM et elle est animée par Madame Lorraine Filion, travailleuse sociale, médiatrice familiale agréée et coach coparental. Cheffe retraitée du service d'expertise et de médiation auprès de la Cour Supérieure du Québec à Montréal, elle coanime avec un avocat depuis 2012, les séances de parentalité intitulées « après la rupture » initiées par le ministère de la Justice du Québec. Elle a mis en place et animé pendant 20 ans des groupes de paroles d'enfants de parents séparés à Montréal. Depuis 2013, elle assure la supervision de plusieurs de ces groupes dans diverses régions du Québec et en Europe.

Lorraine Filion a développé à l'automne 2015, dans la région des Laurentides, un programme de coparentalité et communication destiné aux parents séparés pour les aider à développer une coparentalité plus coopérative et restaurer ou maintenir un dialogue. Elle en assure la coanimation avec une intervenante sociale dans le cadre des services offerts par l'organisation Parents uniques des Laurentides

Elle participe à de nombreux programmes de formation tant en Europe qu'au Québec sur des thèmes variés entre autres la place de l'enfant en médiation, l'intervention dans les conflits sévères de séparation, le dépistage de la violence conjugale en médiation et l'intervention adaptée, l'animation des groupes d'enfants et de parents séparés, le coaching coparental et la coordination parentale.

Fondatrice de l'AIFI, elle a assumé la présidence pendant 10 ans et occupe dorénavant le poste de coprésidente depuis 2013. Son expérience dans l'accompagnement des enfants dans le cadre de la séparation de leurs parents est une référence méthodologique repérée par les médiateurs familiaux au plan national et international. Elle est auteure de nombreux articles entre autres sur le sujet de la place de l'enfant en médiation, les interventions efficaces auprès de parents à haut niveau de conflictualité, le coaching coparental, le conflit de loyauté chez l'enfant de parents séparés et, coauteur du livre : « Les parents se séparent, pour mieux vivre la crise et aider son enfant » co-écrit avec Richard Cloutier et Harry Timmermans aux Éditions du CHU Sainte-Justine (2012).

PUBLIC CIBLÉ

Médiateurs familiaux, travailleurs sociaux, psychologues, avocats œuvrant auprès des parents séparés en conflit. Le groupe est composé a minima de 10 professionnels et de 14 au maximum.

PRÉ-REQUIS

Cette session de formation ne nécessite pas de pré-requis.

INSCRIPTIONS ET MODALITÉS D'ACCÈS

Les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée des dossiers complets, les inscriptions doivent arriver dans un délai de trois semaines avant le début de la formation au plus tard.

La fiche d'inscription est disponible sur le site de la LFSM, sur le Padlet « Votre formation en pratique » :
<https://padlet.com/Liguefsm/3wbfdas1rdm8npck>

DURÉE & DATES

La session de formation se déroule sur trois journées les : lundi 11, mardi 12 & mercredi 13 mars 2024 dans les locaux de la LFSM au sis, 11 rue Tronchet 75008 PARIS. Métro : Madeleine ou Saint-Lazare. Les horaires sont fixés de 9h00 à 17h00, soit 21 heures de formation.

LIEU

À Paris dans les locaux de la LFSM 11, rue Tronchet 75008 Paris. Métro : Madeleine ou Saint-Lazare. RER : Auber.

08/11/2023

COÛT

Le coût de cette session de formation est de 150€/jour soit 450€ par participant dans le cadre d'inscription individuelle ; de 200€/j soit 600€ pour la session dans le cadre d'une prise en charge. Le coût s'entend TTC, la LFSM étant une association elle n'est pas assujettie à la TVA. Un acompte de 100€ doit être joint à la demande d'inscription.

ÉVALUATION & VALIDATION

Une convention de formation avec l'employeur ou le participant est adressée après retour de la fiche d'inscription.

Cette session de formation s'inscrit dans le cadre de la formation continue, une attestation de suivi (21 heures) sera délivrée à l'issue de la session en regard des fiches d'émargement.

En amont et en aval de la session un questionnaire d'auto-évaluation. À la fin de chaque journée, une évaluation orale est effectuée par le formateur et permet d'ajuster le mode pédagogique. À l'issue de la session une évaluation orale qualitative est effectuée, puis un questionnaire de satisfaction est remis à chaque stagiaire. Enfin, après une période de trois mois sera adressé un nouveau questionnaire permettant de mesurer la transférabilité des acquis formation sur l'exercice professionnel des stagiaires. L'analyse de ces éléments permet aux formateurs d'ajuster leur mode d'intervention au plus près des attentes des participants.

La synthèse est adressée à chaque participant, au formateur et aux employeurs.

ACCESSIBILITÉ

La Ligue Française pour la Santé Mentale est soucieuse d'accueillir au mieux tous les publics et porte une attention particulière aux personnes en situation de handicap.

Si vous êtes concerné, prenez attache avec notre référente, Mme Trécia BLAISE, lfsm@lfsm.fr
ou 01 42 66 20 70